

Master Contrôle de gestion et audit organisationnel

– Parcours : Contrôle de gestion et système d'information

Présentation

La mention CGAO (Contrôle de gestion et audit des organisations) entretient la double compétence Audit-contrôle interne et contrôle de gestion au travers de deux parcours. 80% des enseignements sont mutualisés entre les deux parcours.

Il s'agit d'une formation dispensée exclusivement en alternance en master 1 et en master 2. L'alternance se retrouve au niveau des intervenants, avec des universitaires et des professionnels. Le lien entreprise – université est ainsi présent tout au long du cursus et l'insertion professionnelle est facilitée.

OBJECTIFS

L'objectif est de préparer au mieux une insertion professionnelle réussie dans deux types de compétences qui correspondent aux débouchés des deux parcours du master :

- le contrôle de gestion et la gestion des systèmes d'information ;
- l'audit et le contrôle interne, et toutes les fonctions contribuant à la maîtrise des risques.

Les associations professionnelles IFACI et DFCG rassemblent ces emplois.

COMPÉTENCES VISÉES

Principalement pour le parcours CGSI Contrôle de gestion et système d'information, la principale compétence visée correspondant à l'emploi de contrôleur de gestion.

Le contrôleur de gestion fait parler les chiffres pour améliorer la performance de l'entreprise, fournit à la direction le résultat de ses analyses, accompagne les opérationnels dans la gestion de l'activité, met en place des tableaux de bord, gère les outils de pilotage du système d'information.

S'ajoutent trois types de compétences en lien avec les cours dispensés dans la mention de master.

L'auditeur interne aide une organisation à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôle, et de gouvernance, et en faisant des propositions pour renforcer leur efficacité.

Le contrôleur interne gère un processus de respect de procédures et de conformité, réalise une cartographie des risques opérationnels, anime des instances de gouvernance du contrôle permanent, assure un suivi des recommandations.

Le directeur administratif et financier (DAF) supervise la gestion financière, optimise la gestion des sources de capitaux et leurs emplois, aide à la décision pour les projets d'investissement en élaborant des simulations de rentabilité et de risque financier.

Programme

ORGANISATION

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

La formation est ouverte exclusivement en alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation). Les 250 jours ouvrables d'une année académique se répartissent en 65 jours de formation à l'université (2 jours par semaine, de mi septembre à mi juin), 160 jours d'expérience professionnelle en entreprise tout au long de l'année, et 25 jours de congés payés.

Admission

Étudiants ayant validé 180 Ects en gestion, en management, en comptabilité, en finance, en économie.

PRÉ-REQUIS

Des prérequis sont demandés en comptabilité (Plan comptable général français, avec stage de base), calcul de coûts, gestion financière, langue française (niveau B2 C1) et anglaise (niveau B1), tableur.

Droits de scolarité :

Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations [ici](#).

Et après ?

POURSUITE D'ÉTUDES

Doctorat de sciences de gestion

PASSERELLE

à la fin du master 1, la forte mutualisation entre les deux parcours du master permet de basculer de l'un vers l'autre si le projet professionnel évolue.

Par ailleurs, une passerelle existe vers le diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG) : les titulaires du master contrôle de gestion et audit organisationnel (CGAO) sont dispensés des épreuves n° 3, 6 et 7 du DSCG (arrêté du 25/10/2021 précisant les dispenses d'épreuves prévues à l'article 54 du décret n° 2012-432 du 30 mars 2012).

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Analyste budgétaire, Business analyst, Chargé-e du contrôle de gestion, Consultant-e décisionnel - Business Intelligence, Consultant-e en système d'information, Consultant-e ERP - Enterprise Resource Planning, Consultant-e fonctionnel des systèmes d'information, Consultant-e green IT, Consultant-e pilotage de la performance, Consultant-e SI finance comptabilité, Contrôleur-se budgétaire, Contrôleur-se de gestion, Contrôleur-se de gestion budgétaire, Contrôleur-se de gestion centrale, Contrôleur-se de gestion chargé du budget, Contrôleur-se de gestion commerciale, Contrôleur-se de gestion de groupe, Contrôleur-se de gestion d'une unité de production, Contrôleur-se de gestion d'usine, Contrôleur-se de gestion financière, Contrôleur-se de gestion industrielle, Contrôleur-se de gestion sociale, Data analyst, Directeur-trice administratif, financier et du contrôle de gestion, Directeur-trice de centre de profit, Directeur-trice des services administratifs et financiers, Directeur-trice du contrôle budgétaire, Directeur-trice du contrôle de gestion, Explorateur-trice de données, Responsable contrôle de gestion, Responsable contrôle de gestion et budgets, Responsable contrôle de gestion et comptabilité, Responsable contrôle de gestion internationale, Responsable du service contrôle de gestion, etc.

Contacts

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Charles Ducrocq

Secrétariat pédagogique

scolarite.master.deg@u-paris.fr

Secrétariat pédagogique Apprentissage

apprentissage.deg@u-paris.fr

En bref

Public(s) cible(s)

- Apprenti - Alternant
- Salarié - Profession libérale

Langue(s) des enseignements

- Français
- Anglais

Capacité d'accueil

25

Lieu de formation

Site Malakoff - Porte de Vanves

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation